

fut partagé en deux provinces, qui furent appelées *Première et Seconde Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux furent Lyon et Rouen.

Un siècle plus tard, sous Gratien, chacune de ces provinces fut elle-même partagée en deux, et la Celtique forma alors quatre provinces, qui prirent les noms de *Première, Seconde, Troisième et Quatrième Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux respectifs furent Lyon, Rouen, Tours et Sens.

A une époque qu'il est impossible de déterminer d'une manière exacte, mais qui n'est pas postérieure aux dernières années du quatrième siècle, on réorganisa sur de nouvelles bases les subdivisions des provinces. La *Première Lyonnaise*, en particulier, fut divisée en trois grandes circonscriptions, correspondant aux trois villes principales qu'elle renfermait : Lyon, Autun et Langres, et entre lesquelles on partagea tous les petits peuples qui composaient cette province, et qui avaient conservé jusque-là leur autonomie. C'est ce que nous apprend la *Notice des Gaules*, rédigée au plus tard à la fin du quatrième siècle, et par laquelle on voit que la *Première Lyonnaise* ne renfermait plus que trois cités :

*Metropolis civitas Lugdunensium* (la cité des Lyonnais, métropole) ;

*Civitas Heduarum* (la cité des Eduens) ;

*Civitas Lingonum* (la cité des Lingons).

A partir de ce moment, le nom des Ségusiaves disparaît complètement pour faire place à celui des Lyonnais, avec lesquels on les avait fondus, ainsi que beaucoup d'autres petits peuples gaulois.

Feurs, le 3 août 1857.

Aug. BERNARD.